

RW/933/2024/3250/11984/4

Lot 4

- Les plages de semis délimitées par l'Agent forestier sont à préserver. - Les bois situés dans les cloisonnements sont à abattre préalablement. En cas d'abattage mécanique, les souches seront ravalées au ras du sol. - Les arbres marqués d'un triangle ou d'un R sont à préserver. - La circulation des engins se fera exclusivement sur les cloisonnements où ils sont présents. - Mesure au compas - Cubage Hauteur/décroissance - L'exploitation ne peut pas commencer avant le 1er janvier 2025.

Nombre d'arbres total	548	--
Volume grumes	715,973	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	715,973	m ³
Cube moyen	1 307	dm ³
Circonférence moyenne	118,905	cm
Surface de coupe	3,219	ha
Contact	SACRE Alexandre, 0476/76 14 62	--
Triage	Triage D'houffalize	--
Propriétaire	Houffalize Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	FORIRE AUX 2 EAUX	--
Vente	Vente du Cantonement de Vielsalm Vendredi 08 novembre 2024 Adresse non fournie	--
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

Cat.(cm)	Epicéa Définitive Normal Normal		Epicéa Définitive Bordure Normal	
	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
75	19		-	
85	33	28,185	2	1,042
95	73		-	
105	90		3	
115	94	249,028	1	3,457
125	65		6	
135	61		8	
145	28	253,519	2	22,949
155	15		8	
165	10		7	
175	4	69,325	8	52,225
185	1		4	
195	1	6,646	3	22,180
205	-		1	
215	-		1	7,417
Total grumes	494	606,703	54	109,270
Houppiers/Taillis	-		-	